

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

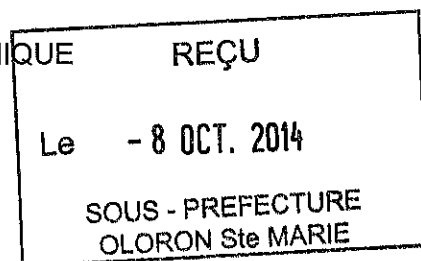
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 25 SEPTEMBRE 2014

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOIBE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, Mme PAPAREMBORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFFRANE, LUCBEREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, Mme GIRAUDON, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs : Madeleine COIG à Joseph LEES
Valérie SARTOLOU à Denise MICHAUT
Robert BAREILLE à Aurélie GIRAUDON
Jean-Etienne GAILLAT à Bernard UTHURRY

Excusés : Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE



RAPPORT N° 140925-09-FIN-

BUDGET ANNEXE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE 2014

BUDGET SUPPLEMENTAIRE

Mme BESSONNEAU précise que le présent rapport concerne le Budget Supplémentaire 2014 du Budget Annexe de la Restauration Scolaire dans la mesure où le Compte Administratif 2013 a été approuvé le 19 juin 2014 soit postérieurement au Budget Primitif approuvé le 30 avril 2014.

Ce Budget supplémentaire a pour objet d'intégrer les résultats cumulés de l'exercice précédent après affectation des résultats.

La **section de Fonctionnement** est ainsi portée :

En dépenses, à 519 668.08 €, avec les modifications suivantes au niveau des chapitres :

- Charges à caractère général	18 650.00
- Admissions en non valeur	1 018.08

En recettes, à 526 553.83 €

- Excédent CA 2013 reporté	26 553.83
----------------------------	-----------

De la sorte, cette section est présentée en suréquilibre.

La **section d'Investissement** est équilibrée à **50 908.43 €**, en tenant compte des adaptations suivantes :

En dépenses

- Achat matériel de transport 41 000.00

En recettes

- Excédent de fonctionnement capitalisé 10 000.00
- Excédent CA 2013 reporté 30 267.33
- FCTVA 732.67

Où cet exposé,

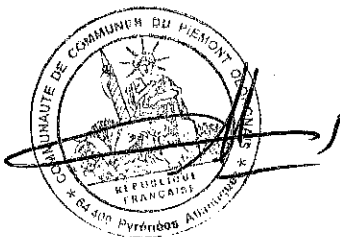
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le Budget Supplémentaire du Budget Annexe de la Restauration Scolaire 2014, arrêté aux chiffres susvisés.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 25 septembre 2014

Suivent les signatures

Affiché le 08.10.14



Le Président

Daniel LACRAMPE

REÇU
Le - 8 OCT. 2014
SOUS - PREFECTURE
OLORON Ste MARIE